



2001/11

Bulletin de Liaison

Aménager sans tout déménager

Tel était le titre de la journée-rencontre organisée le 14 mars dernier à Libramont par la Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne et l'association internationale Ruralité-Environnement-Développement avec le soutien de la Région wallonne.

Ce colloque a rassemblé plus de 130 personnes venant d'horizons divers : auteurs de projet, mandataires communaux, fonctionnaires régionaux et communaux, commissaires-voyers, membres d'associations diverses ... se sont retrouvés autour du thème de l'aménagement des espaces publics, thème pour lequel ils ont manifesté beaucoup d'intérêt.

La journée se voulait également transfrontalière : les intervenants nous venaient de la Région wallonne mais aussi de Lorraine française, du Grand-Duché de Luxembourg et d'Allemagne. Parmi le public, des personnes venant de Metz, Epinal, Luxembourg, Sedan, ... ont également participé aux débats.

Le nombre et la qualité des participants à ce colloque démontrent en tout cas que l'amélioration de notre cadre de vie reste une préoccupation majeure des citoyens et de leurs élus.

Ce bulletin de liaison est donc consacré aux conclusions de la journée du 14 mars, s'inscrivant ainsi dans la poursuite des publications de la Maison de l'urbanisme en la matière, à savoir un bulletin consacré aux abords de la maison et une brochure relative au mobilier public.

Danièle Antoine
Administrateur-délégué

Sommaire:

Editorial	1
Dossier:	2-3-4
Aménager sans tout déménager	
Informations...	4



Plein succès et salle comble pour le colloque sur les espaces publics ...

Editeur responsable:
Danièle Antoine

rue des Potiers, 304
B-6717 ATTERT
Tél : 063 / 23 04 98
Fax : 063 / 23 04 99

Aménager sans tout déménager : le programme ...

Le programme de la journée s'articulait autour de deux thèmes :

- l'exposé de démarches d'aménagement d'espaces publics en Lorraine française, en Région wallonne et en Sarre
- des regards diversifiés sur l'aménagement des espaces publics.

Au travers de ces exposés et en accord avec les intervenants, la Maison de l'urbanisme souhaitait mettre en avant quelques principes d'aménagement plus particuliers au milieu rural et notamment :

- la conservation du caractère rural
- le respect de sa polyvalence
- la valorisation des caractéristiques locales
- la mise en évidence du « génie du lieu »
- l'intégration du mobilier public, ancien et nouveau.

Programme

09h00 Accueil des participants

09h30 Ouverture des travaux

Mots de bienvenue

par Patrice Collignon, Directeur de l'association internationale Ruralité-Environnement-Développement (R.E.D.), Attert (B)

Introduction

par Danièle Antoine, Administrateur-délégué de la Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne, Attert (B)

Démarches d'aménagement des espaces publics

- Une approche méthodologique
par Marie-Sylvie Schmitt, Directeur du Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de la Moselle (CAUE), Metz (F)
- «... parce que modifier le cadre de vie, cela ne s'improvise pas »
par Yves Recloux, Administrateur-Gérant du bureau d'étude Survey & Amenagement, Ronquières (B)

Pause-café

- Concertation avec la population locale pour la traversée du village de Moxhe (Hannut)
par Myriam Bachy, Agent de développement, Fondation rurale de Wallonie (B)
- Places en Sarre
par Joachim Güth, Institut für landeskunde im Saarland, Sarrebruck (D)

12h30 - 13h45 Repas de midi

- Aménagement des espaces villageois, une complémentarité entre Qualité-Village-Wallonie, les habitants et les pouvoirs publics
par Isabelle Dalimier, Responsable de l'équipe d'animation, Association «Qualité-Village-Wallonie» (B)

- Concours pour l'aménagement d'un espace public à Virton
par Claude Baudouin, Echevin des travaux publics de Virton (B)

Regards diversifiés sur l'aménagement des espaces publics

- Espaces publics et sécurité routière
par Léon Nilles, Professeur Ingénieur, Président de l'Institut National de Recherche routière (L)
- Charte signalétique du mobilier public en milieu rural
par Alain Collin, Président de l'association «Les plus beaux villages de Wallonie» (B)
par Mr Nizet, Traces TEI (B)
- Les stèles «Lieux de mémoire et d'avenir» : apports culturels dans les espaces publics
par Georges Calteux, Directeur des Sites et Monuments nationaux du Grand-Duché de Luxembourg (L)
- Exemples d'intégration du mobilier public en Lorraine
par Jean-Pierre Bureau, Architecte-urbaniste, Urbam Conseil, Epinal (F)
- Equipements électriques et patrimoine
par Philippe Coyette, Vice-Président de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles - Province de Liège (B)

Débat

16h30 Clôture des travaux



L'aménagement d'une place au centre du village de Lavaux-Ste-Anne



L'exposé de la FRW sur la participation locale

Aménager sans tout déménager : quelques conclusions ...

Quelques points particuliers, régulièrement détaillés dans les exposés et/ou abordés par les participants dans les débats peuvent servir à l'élaboration de conclusions portant à la fois sur la démarche et sur la conception des espaces publics.

Au niveau de la démarche

- L'aménagement des espaces publics n'est pas l'affaire d'amateurs mais bien de concepteurs; cette conception ne doit pas tout sacrifier à la technique ou à la protection.
- L'importance du conseil en amont du projet et de sa conception a été évoquée à plusieurs reprises (en France, ce conseil est donné par les CAUE).
- La participation de la population est indispensable mais à partir de quand ? jusqu'où ? avec quels outils ?
- L'évaluation des espaces publics (usages, vieillissement, ...) quelques années après leur aménagement devrait être systématiquement réalisée.

Au niveau de la conception

- «Less is more» : l'aménagement d'un espace rural doit être minimaliste; amélioration du cadre de vie et décoration ne doivent pas être confondus.
- Un projet d'aménagement doit être global; sa réussite dépendra aussi d'une bonne définition de son périmètre d'intervention.
- L'intégration du mobilier public va bien au-delà de l'installation d'une fontaine et de bancs : la modernité dans la simplicité est un des concepts-clés pour la réalisation de ce mobilier.
- L'élément végétal est important; il est maîtrisable si un cahier de charges des plantations est dressé lors du projet d'aménagement.

Des thèmes corollaires à aborder ...

En matière d'espaces publics, deux autres thèmes ont été mentionnés par les participants :

- La conception et l'aménagement des espaces publics des nouveaux quartiers et des lotissements
- Le problème de la négation des espaces publics dans les zones commerciales.

Tant dans ses propositions de service aux communes et aux particuliers que dans l'organisation de manifestations, la Maison de l'urbanisme poursuivra sa réflexion sur ces thèmes dans les mois à venir.



L'aménagement intégré de places de stationnement dans le village de Torgny (Rouvroy)



Aménagement de sécurité routière et valorisation du cadre de vie à Walk (Waimès)

A propos de notre dossier ...

Votre commune souhaite aménager l'un ou l'autre de ces espaces publics ?
La Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne peut vous aider en vous donnant les premiers conseils sur la démarche et la conception ou en réalisant une pré-étude de l'espace concerné...

En tant que particulier, vous souhaitez aménager votre devant-de-porte ?
La Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne peut réaliser pour vous une esquisse d'aménagement ...

Quelques éléments bibliographiques :

Aménager une place : sensibilisation et initiation à une méthodologie – Ministère de la Région wallonne (1992) – sur demande à la Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne

Perspectives : Démarche pour un aménagement d'espaces publics – bulletin du CAUE de la Moselle (septembre 2000)

Le mobilier public : Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne (décembre 2000) – en vente au prix de 100 Frcs

Bulletin de liaison n° 2000/8 : les abords de la maison.

Neuf de nos dix premiers bulletins de liaison sont toujours disponibles sur simple demande:

1998/1 : Présentation de l'ASBL

1998/2 : Rapport d'activités 1998

1999/3 : Le patrimoine est important ... consacrons-lui quelques heures à l'école

1999/4 : Construisons en accord avec notre environnement ...

1999/6 : La porte de grange, un élément traditionnel en pleine évolution ...

2000/7 : Bois apparent et habitations contemporaines

2000/8 : Les abords de la maison

2000/9 : Le développement rural

2000/10 : Le petit patrimoine populaire wallon



L'arbre fait parfois la place... (Gesves)

Idées, suggestions,
informations...
Nos colonnes vous sont
o u v e r t e s
N'hésitez pas à nous
c o n t a c t e r :

Danièle Antoine
rue des Potiers, 304
B-6717 ATTERT
Tél : 063 / 23 04 98
Fax : 063 / 23 04 99